

N°210

Vendredi 8 avril 2011

Prochaine parution : Edition Spéciale n°6

Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : mairie-de-santec@wanadoo.fr

www.santec.fr



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

SUBMERSION MARINE : UN BILAN RASSURANT

La réunion publique qui s'est tenue à la salle polyvalente concernant les risques de submersion marine et l'état des défenses côtières, a attiré une centaine de personnes.

Suite à la tempête Xynthia de février 2010, la commune a mandaté le cabinet GEOMER pour effectuer une étude précise sur ces thèmes.

Monsieur Bernard FICHAUX représentant ce cabinet a remarquablement animé cette réunion qui s'est déroulée en présence de Monsieur GUILLOU responsable départemental du Littoral, Monsieur LE GUELLEC responsable départemental de la prévention des risques de submersion marine et Monsieur CORRE, responsable de la DDTME pour le secteur de Morlaix.

Le diagnostic est rassurant pour notre commune qui est la seule à avoir mené cette étude dans le Département dont les aspects les plus importants seront développés dans le Santécois « Edition Spéciale » du mois de mai.

D'ores et déjà, vous pouvez télécharger le dossier sur le site de la commune, www.santec.fr, rubrique vie locale, onglet actualité. Il est également consultable à la mairie de Santec.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SERVICES DE GARDE

Médecins : EN CAS D'URGENCE APPELEZ LE 15

Pharmacies

Un numéro est à votre disposition pour connaître la pharmacie de garde : APPELEZ LE 3237

Du 1^{er} au 3 avril :

LE MAT, 2, Pl. de Guébriant, St Pol, ☎ 02 98 69 02 88

Lundi 4 avril :

MORIN-COQUENDEAU, Centre Commercial Kervent, St Pol, ☎ 02 98 69 01 62

Mardi 5 avril :

LE BOT, 24, rue Gen. Leclerc, St Pol, ☎ 02 98 69 00 49

Mercredi 6 avril :

LE MAT, 2, Pl. de Guébriant, St Pol, ☎ 02 98 69 02 88

Du 7 au 10 avril :

Pharmacie du Léon, Centre Commercial, Place de l'Evêché, St Pol ☎ 02 98 69 01 42

Lundi 11 avril :

MORIN-COQUENDEAU, Centre Commercial Kervent, St Pol, ☎ 02 98 69 01 62

Mardi 12 avril :

LE BOT, 24, rue Gen. Leclerc, St Pol, ☎ 02 98 69 00 49

Mercredi 13 avril :

LE MAT, 2, Pl. de Guébriant, St Pol, ☎ 02 98 69 02 88

Jeudi 14 avril :

Pharmacie du Léon, Centre Commercial, Place de l'Evêché, St Pol, ☎ 02 98 69 01 42

Du 15 au 21 avril :

FIOCCHI, 16, rue Albert Louppe, Carantec, ☎ 02 98 67 00 28

ÉTAT CIVIL

Naissance

Théo DERT, né le 10 mars, fils de Stéphane et Sylvie, 14, rue de Streat Joly.

Tilio CHARLES—PERON, né le 28 mars, fils de Thomas et Elodie, 113 impasse Mer et Soleil.

Décès

Gilles SÈVÈRE, 51 ans, décédé le 21 mars, 248 rue de Keradenec.

L'ENVELOPPE DE VOTRE COMMUNE

La Poste, en partenariat avec la commune, lance une enveloppe pré-timbrée, ornée du logo et de vues de Santec.

Vendue au tarif de 8,90 €uros le paquet de 10 enveloppes, elle est disponible à l'agence postale communale ainsi qu'à la poste de St Pol de Léon.

Anne vous accueille à l'Agence Postale du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et le samedi de 9h à 10h45.



ÉLECTIONS CANTONALES

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS CANTONALES POUR LA COMMUNE DE SANTEC

	Nombre de suffrages							
	Bureau 1*		Bureau 2*		Bureau 3*		TOTAL	
1^{er} TOUR 20 mars 2011								
Aline Chevaucher	107	41,96%	87	35,37%	66	25,98%	260	34,44%
Renaud d'Herbais	18	7,06%	29	11,79%	17	6,69%	64	8,48%
Ismaël Dupont	5	1,96%	5	2,03%	17	6,69%	27	3,58%
Jacques Edern	125	49,02%	125	50,81%	154	60,63%	404	53,51%

	Nombre de suffrages							
	Bureau 1*		Bureau 2*		Bureau 3*		TOTAL	
2nd TOUR 27 mars 2011								
Aline Chevaucher	133	48,19%	113	42,32%	88	32,00%	334	40,83%
Jacques Edern	143	51,81%	154	57,68%	187	68,00%	484	59,17%

Pour le canton de St Pol de Léon il est réélu avec 54,41% des voix.

Bureau 1 : Il regroupe les électeurs habitant le bourg et les environs jusqu'à Keradenec et Brenesquen. 41,68% des électeurs inscrits dans le bureau 1 ont voté au 1^{er} tour et 45,55% au 2nd tour.

Bureau 2 : Il regroupe les électeurs habitant au Pouldu et les environs jusqu'au Théven et jusqu'à la limite de Roscoff. 44,30% des électeurs inscrits dans le bureau 2 ont voté au 1^{er} tour et 49,11% au 2nd tour.

Bureau 3 : Il regroupe les électeurs habitant au Dossen et les environs jusqu'à Méchouroux et le « rendez-vous des chasseurs ». 40,78% des électeurs inscrits dans le bureau 3 ont voté au 1^{er} tour et 43,77% au 2nd tour.

COMMERCE ET ARTISANAT

NOUVELLE ACTIVITÉ DE GLISSE



L'ÉCOLE DE STAND UP PADDLE BOARD



©Eric Bruneteau

Le Stand Up Paddle Board (SUP) se pratique debout sur une longue planche de surf avec une pagaie comme moyen de propulsion.

Grâce au SUP vous pourrez améliorer et entretenir votre condition physique tout en vous amusant sur l'eau. Le SUP met à contribution tous les muscles proprioceptifs de posture (muscle permettant la position debout) et renforce considérablement la ceinture abdominale assurant un meilleur maintien de la colonne vertébrale.

La pratique du Stand Up Paddle :

- Développe le cardio et demande un vrai travail d'endurance,
- Renforce les muscles du dos et des épaules,
- Sculpte les fessiers et tonifie les jambes,
- Dessine la taille.

Des cours débutant sont nécessaires avant d'entamer les séances de mise en forme. Ils se dérouleront pour commencer, sur le plan d'eau de la plage des Amiets à Cléder, celui-ci s'y prêtant mieux pour acquérir l'équilibre et le positionnement sur la planche (début des cours le samedi 7 mai).

Contact : 06 37 95 96 02 Mail : slash.paradise@gmail.com
<http://www.slash-paradise.fr/st>

PROXI SUPER

Votre supérette PROXI SUPER vous invite à une foire aux vins de printemps samedi 16 avril.

Une tombola sera organisée pour tout achat de vin. A l'issue du tirage au sort, les gagnants remporteront une caisse de six bouteilles de Côtes de Blaye.

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

CHASSE AUX ŒUFS

Le Conseil Municipal Enfants invite les enfants âgés de 3 à 12 ans à une grande chasse aux œufs, sous forme d'un jeu de piste, le samedi 23 avril. Le départ est fixé à 14h au camping municipal du Dossen. Les enfants seront accompagnés et répartis en groupe d'âge (3-7 ans et 8-12 ans).

La chasse aux œufs se terminera à 16h et un goûter sera offert à tous les participants.



INFORMATIONS DE VOTRE C.C.A.S.

OFFRE D'EMPLOI

L'association EPAL, basée à Brest, Rennes et Vannes, recrute pour son secteur « Vacances et Tourisimes Adaptés », des animateurs pour encadrer des séjours de vacances proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap ; 500 postes à pourvoir, 130 séjours de 7 à 15 vacanciers, se déroulant du 24 juillet au 20 août 2011, sur 2, 3 ou 4 semaines.

Profil demandé :

- Être motivé pour s'investir sur ce type de projet,
- Avoir plus de 21 ans,
- Être titulaire du permis B,
- Avoir au moins un an d'expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social (souhaité).

Une formation obligatoire, gratuite, sera dispensée sur Brest ou Rennes. Pour tout renseignement ou pour postuler en ligne : www.epal.asso.fr ou adresser votre lettre de candidature et votre CV à :

Laurent CANNIC

Responsable Vacances et Tourisme Adaptés
10, rue Nicéphore Niepce - BP 2
29801 BREST Cedex 09

DES VACANCES AVEC LE SECOURS POPULAIRE

Comme tous les ans, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en famille de vacances.

Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Andrée au 02 98 44 48 90 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

ANIMATIONS SUR LA COMMUNE

OPÉRATION NETTOYAGE DE PLAGE

Avec la participation de Laury THILLEMAN, Miss France 2011

L'École de Commerce de Brest en partenariat avec le magasin Magic Surf de Brest et l'École de Surf du Léon, effectuera une opération de nettoyage de plage les 16 et 17 avril. Les étudiants procéderont au nettoyage de la plage du Dossen le samedi matin et seront, l'après-midi, initiés au surf par Jean-Baptiste BODENES de l'ESL. Le dimanche matin, ils reprendront leur opération de nettoyage de plage et recevront la visite de Laury THILLEMAN, Miss France 2011, initiatrice du projet « Surf Écolo » mis en place par l'École de Commerce de Brest où elle est étudiante.



LE FESTIVAL DE LA PLANTE A SANTEC

Kastell-Lys

Festival de la Plante

17^{ème} édition

SANTEC

Dimanche 24 - Lundi 25 avril

(lieux couverts)



Une quarantaine de pépiniéristes et horticulteurs professionnels

Des associations de passionnés

Ateliers, animations

Participation de **Philippe Munier**, chroniqueur jardin à France Bleu Breizh Izel

Entrée : 2.5 €
Entrée libre aux jardiniers de - 12 ans

Ouvert de 10h à 19h
Restauration sur place

Une croisière à gagner chaque jour

Prospectus à ne pas jeter sur la voie publique

www.kastell-lys.com



Festival organisé par Skoazell Diwan Kastell Paol
au profit de l'école **Diwan de Saint Pol de Léon**

PROGRAMME DES ANIMATIONS

10h30 - 11h30 et 15h45 - 16h45

LES EXTRAITS VEGETAUX FERMENTES

Explications, démonstrations de fabrication et domaines d'application, soins aux plantes par les plantes, restructuration des sols, compostage, lutte contre les ravageurs...

Animation proposée par **M. Patrick Goater**
spécialiste en fermentation des végétaux

14h - 15h30

LES BULBES

Oignons, cornes et tubercules...des fleurs par milliers
Suivi d'une séance de Questions/Réponses

Par **M. Philippe Munier**, paysagiste conseil
chroniqueur à France Bleu Armorique et France Bleu Breizh Izel

15h30 - 16h 30

LE BONZAI, une plante d'exception

Présentation de l'art de la culture et du rempotage

Atelier animé par l'association **Les Amis des Bonzaïs**

Possibilité de venir avec ses propres plants pour des conseils personnalisés

Prospectus à ne pas jeter sur la voie publique

www.kastell-lys.com

partenaires de
Kastell-Lys



Le Télégramme



Pour la 3^{ème} année consécutive la commune a l'honneur d'accueillir le festival de la plante Kastell Lys organisé par l'école DIWAN de St Pol de Léon.

Cette 17^{ème} édition, placée sous le thème des bulbes, s'annonce comme à l'accoutumée sous de meilleurs auspices avec des intervenants de qualité qui animent avec passion différents ateliers et causeries.

Cette manifestation permettra à chacun de passer un moment agréable, enrichissant et convivial au service de la langue bretonne.

DEGEMER MAT DEOC'H HOLL DEUIT NIVERUS EVITE MUIC'H A BLIJADUR

COMMUNIQUÉS

AVIS DE MISE À ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Par arrêté n°08-2011 du 17 mars 2011, le Maire de Santec a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme. La modification envisagée porte sur le point suivant :

- *Adaptation des hauteurs et des gabarits autorisés pour les habitations individuelles en zones Uhb et 1AUhb (articles Uh.10 et AU.10 du règlement écrit).*

A cet effet, Monsieur Jacques SOUBIGOU, exerçant la profession d'officier retraité de la gendarmerie domicilié à Lesneven, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Rennes.

L'enquête se déroulera à la mairie, du mercredi 13 avril au vendredi 13 mai 2011 inclus, aux jours et heures habituelles d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Santec, 71 place Isidore Roudaut, 29250 Santec.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- Mercredi 13 avril de 9h à 12h (ouverture de l'enquête)
- Jeudi 21 avril de 14h à 17h
- Vendredi 29 avril de 9h à 12h
- Samedi 7 mai de 9h30 à 12h
- Vendredi 13 mai de 13h30 à 17h (clôture de l'enquête)

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

CIRCULATION DES VÉHICULES SUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME (DPM)

Rappel de la réglementation par le Chef de Brigade Nord de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

La commune dispose d'un linéaire côtier, ce qui constitue un atout important qu'il convient de veiller à préserver en raison de sa qualité paysagère et environnementale. Les différentes missions effectuées sur le littoral ont permis de constater à plusieurs reprises la présence ou la circulation de véhicules (motos, quads, voitures de tourisme, tracteurs...) sur le DPM.

Rappel de la réglementation sur la circulation des véhicules dans les espaces naturels :

- En vue d'assurer la protection des espaces naturels, la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'État, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation des véhicules à moteur.
- Sauf autorisation donnée par le **Préfet**, après avis du maire, la circulation et le stationnement des véhicules terrestres à moteur autre que les véhicules de secours, de police et d'exploitation sont interdits, en dehors des chemins aménagés, sur le rivage de la mer et sur les dunes et plages appartenant au domaine public ou privé des personnes publiques lorsque ces lieux sont ouverts au public.

Deux dérogations sont possibles :

- Une dérogation permanente pour les véhicules de secours, de police et d'exploitation.
- Une dérogation temporaire délivrée par Monsieur le Préfet (DDTM, Délégation à la Mer et au Littoral, Service du Littoral), après avis du maire, pour les autres véhicules.

Dans le cadre des missions de police de l'ONCFS, des missions de surveillance sur ce thème précis ont été programmées. Ces actions sont inscrites dans le plan de contrôle inter-services 2011 validé par Monsieur le Préfet.

Elles découlent des instructions rappelées par Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement dans sa circulaire du 6 septembre 2005 transmise aux Préfets et dont l'objet est la circulation des quads et autres véhicules à moteur dans les espaces naturels où elle rappelle « je vous demande de veiller à appliquer très fermement la réglementation en mettant en place une politique de contrôle adaptée au nombre et à l'importance des atteintes portées à l'environnement. »

VIE ASSOCIATIVE

GRAND INTERCLUBS

L'association « Courir à Santec » vous invite tous à venir courir lors de son interclub du **dimanche 10 avril 2011**.

Les deux parcours nature de 10,1km et 15,5km sont accessibles au plus grand nombre : peu de dénivelé, course sur plages et sentiers côtiers. C'est une sortie conviviale, ouverte à tous, où chacun trouvera un groupe à son niveau.

L'association proposera un ravitaillement sur le parcours ainsi qu'un pot de l'amitié à l'arrivée. Des douches seront également disponibles sur le site. Le départ est fixé à 9h30 au terrain de football du Pouldu à Santec.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APBS AVEL MOR

Samedi 16 avril à 9h30 à la salle polyvalente.

L'ordre du jour sera le suivant :

- bilan de l'association depuis sa création en juin 2010.
 - bilan financier présenté par le trésorier et le vice-trésorier.
 - exposé des démarches effectuées auprès de la DDTM.
 - Protocole d'autorisation ou de priorité d'implantation des mouillages dans la zone « Z.M.E.L. » (*les nouveaux plaisanciers/pêcheurs devront obligatoirement prendre contact avec leurs délégués de zone*).
 - Choix du bureau d'étude suite à l'appel d'offres public, passé par le conseil municipal.
 - Redevance corps-mort 2011/2012 et cotisation d'adhésion ou de renouvellement de 10€ à l'association auprès des délégués de zone.
 - Présentation du calendrier des festivités, saison 2011 (printemps-été) ; fête de la musique le 29 mai et festival de la mer le 6 août.
 - Élection ou réélection du 1/3 sortant 2011/2012.
- En cas d'absence merci de donner procuration.

COMITÉ DE JUMELAGE DE SANTEC

Le Comité de Jumelage de Santec organise le samedi 30 avril de 9h à 17h,

UNE GRANDE RÉCUPÉRATION DE FERRAILLE

Des bennes de dépôt seront installées ce jour là (uniquement) à l'atelier communal. Pour les objets encombrants, possibilité de ramassage à domicile, uniquement sur rendez-vous. Pour tout renseignement veuillez contacter Françoise LAFOSSE au 02 98 29 78 31.

CENTRE DE GLISSE DE SANTEC

Le Centre de Glisse de Santec vous propose pendant les vacances de Pâques, des stages de char à voile, et de surf, sur 5 séances de 2h du lundi au vendredi, au tarif de 110€ pour le char à voile et 120€ pour le surf (tarif réduit à 100€ pour les habitants de Santec). Renseignement au 02 98 29 40 78

TOUR DU LÉON 2011

Cette année, le Tour du Léon organisé par l'ACL Compétition aura lieu le 22 mai. Le départ sera donné à 14h à St Pol de Léon et l'arrivée, après 120 km de course, aura lieu à Mespaul vers 16h40.

Le peloton traversera Santec vers 14h10 en passant par le Pouldu, le Bourg, Brenesquen et se dirigera ensuite vers Plougoum.

Pendant le passage du peloton, la circulation sera interdite, par arrêté municipal, dans le sens inverse de la course. Il est demandé aux signaleurs de se trouver à leur poste 15mn avant le passage des coureurs. Les propriétaires d'animaux devront les tenir en laisse ou les garder enfermés pendant le passage de la course.

PÈLERINAGE A LOURDES

Le pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu cette année du 26 août au 1^{er} septembre.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au 02 98 29 71 53.

PETITE ANNONCE

PERDU CHAT TIGRÉ

Perdu chat tigré 1 an, castré, colier gris clair, tache blanche sur le poitrail, bout des pattes blanc. Sa photo sur <http://www.chat-perdu.org/22927>. Contact : 02 98 69 23 19 ou 06 09 66 64 15